

# **GROUPE FLO**

Société Anonyme

Tour Manhattan  
5/6 Place de l'Iris,  
92400 Courbevoie

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche  
Tohmatsu Limited*  
Tour Majunga

6, Place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense  
Cedex

**FIDAUDIT**

*Membre du réseau Fiducial*

41, rue du Capitaine  
Guynemer

92925 La Défense

**KPMG Audit**

*Département de KPMG SA*

Tour EQHO  
2, av. Gambetta  
CS 60055

92066 Paris-La Défense  
Cedex

# GROUPE FLO

Société Anonyme

Tour Manhattan  
5/6 Place de l'Iris,  
92400 Courbevoie

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

A l'Assemblée générale de la société Groupe Flo,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Flo relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- La mission d'organisme tiers indépendant relative à la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce ;
- Les attestations relatives aux informations concernant le chiffre d'affaires des restaurants ;
- Les travaux relatifs à l'émission de rapports à l'Assemblée générale extraordinaire (rapports sur les opérations sur le capital - augmentations de capital par incorporation de créances).

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***Evaluation des titres de participation et des comptes courants liés***

### **Risque identifié**

Au 31 décembre 2019, les valeurs nettes des titres de participation et des comptes courants actifs liés, présentés dans le poste « autres créances d'exploitation », s'élèvent respectivement à 67 millions d'euros et 17 millions d'euros sur un total bilan de 146 millions d'euros.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » du paragraphe 3 de la note 1.2.3 « Règles et méthodes comptables », les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires ou à leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation ramène les valeurs brutes de ces actifs à une valeur d'utilité si elle est inférieure. La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que (i) l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, corrigé de leurs actifs incorporels et corporels, tels que constatés dans les comptes consolidés, (ii) leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité pour la société, ou (iii) la juste valeur.

Groupe Flo considère qu'une des manières d'approcher la valeur d'utilité de ses immobilisations financières est de calculer la quote-part de situation nette consolidée qu'elle détient dans ses participations, sauf pour les entités faisant l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 1<sup>er</sup> janvier 2020 où la quote-part de situation nette sociale a été retenue.

La juste valeur, diminuée des coûts de la vente, est retenue pour les titres de participation destinés à être cédés. Cette juste valeur est déterminée sur la base d'informations externes provenant de prix de vente en cours de négociation, d'offres d'achat reçues ou d'estimation de prix de cession.

L'évaluation des titres de participation, et des comptes courants liés, requiert donc l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Nous avons donc considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

### **Notre réponse à ce risque**

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement (i) à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et (ii) à vérifier que les quotes-parts de situation nette consolidée retenues concordent avec la contribution des entités aux capitaux propres consolidés à la date de clôture.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des comptes courants liés, au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

## ***Evaluation des actifs incorporels***

### **Risque identifié**

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des actifs incorporels immobilisés de la société Groupe Flo SA s'élève à 10,9 millions d'euros, après prise en compte de 8,6 millions d'euros de dépréciation, sur un total bilan de 146 millions d'euros. Ces actifs incorporels sont essentiellement composés de fonds commerciaux pour une valeur nette globale de 10,8 millions d'euros.

Comme indiqué au 1<sup>er</sup> paragraphe de la note 1.2.3 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, ces éléments acquis par la société sont inscrits en immobilisations incorporelles pour leur valeur historique. La société a estimé que les fonds commerciaux sont présumés ne pas avoir de durée de vie limitée et font l'objet chaque année de tests de dépréciation. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle alors une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée en résultat.

La société a appliqué pour la réalisation des tests de dépréciation et la détermination de la valeur actuelle de ces immobilisations incorporelles les principes suivants :

En fonction de la destination de l'actif à la clôture de l'exercice et sur la base de la meilleure connaissance de la société, la valeur actuelle est déterminée :

- soit à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente pour les actifs destinés à être cédés. Cette juste valeur est déterminée sur la base d'informations externes provenant de prix de vente en cours de négociation, d'offres d'achat reçues ou d'estimation de prix de cession ;
- soit à partir de la valeur d'utilité de l'actif. Cette valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie futurs sont établis par la direction de la société sur la base des plans à moyen et long terme de chaque actif.

Nous avons considéré que la valeur des marques, droits au bail et fonds commerciaux est un point clé de l'audit parce que la détermination de leur valeur actuelle nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, comme décrites dans l'annexe aux comptes annuels, qui reposent sur des jugements de la direction.

Nous avons considéré que la valeur des actifs incorporels, essentiellement composés de fonds de commerce, est un point clé de l'audit parce que la détermination de leur valeur actuelle nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, comme décrites dans l'annexe aux comptes annuels, qui reposent sur des jugements de la direction.

### **Notre réponse à ce risque**

Nous avons analysé les travaux réalisés par la société portant sur les estimations et hypothèses retenues par le Groupe pour déterminer la valeur actuelle et sur les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur.

Nos travaux ont consisté notamment à :

- apprécier les principes et méthodes de détermination des valeurs actuelles de ces immobilisations incorporelles ;
- analyser le caractère raisonnable des hypothèses et principales estimations des flux de trésorerie en lien avec le Business Plan établi par la direction du Groupe et les données opérationnelles sous-jacentes, au regard de notre connaissance de l'environnement économique dans lequel évolue le Groupe ;
- comparer les projections de flux de trésorerie des périodes précédentes avec les réalisations effectives correspondantes pour évaluer la fiabilité du processus budgétaire ;
- apprécier, avec l'aide de nos spécialistes, le caractère raisonnable des taux d'actualisation et de croissance à l'infini anticipés du secteur et de l'économie sur le long terme.
- apprécier l'évaluation des actifs destinées à être cédés, qui sont évalués au montant le plus bas entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession, notamment en analysant la documentation disponible sur les négociations en cours, les offres d'achat reçues ou l'estimation des prix de cession.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 2 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Groupe Flo par les Assemblées générales du 25 juin 2004 pour Constantin Associés, du 5 juin 1996 pour Fidaudit et du 16 novembre 2017 pour KPMG Audit.

Au 31 décembre 2019, la cabinet Constantin Associés était dans la 16<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption, le cabinet Fidaudit dans la 24<sup>ème</sup> année, dont 22 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé, et KPMG Audit dans la 3<sup>ème</sup> année.

#### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

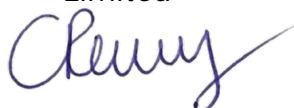
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 3 avril 2020

Les commissaires aux comptes

**CONSTANTIN  
ASSOCIES**  
*Member of Deloitte  
Touche Tohmatsu  
Limited*




Cécile REMY

**FIDAUDIT**  
*Membre du réseau  
Fiducial*



Bruno AGEZ

**KPMG Audit**  
*Département de  
KPMG SA*



Eric ROPERT

# GROUPE FLO

## **COMPTES ANNUELS GROUPE FLO SA**

**31 DECEMBRE 2019**

# GROUPE FLO

<b>COMPTES ANNUELS DE GROUPE FLO SA ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2019</b> .....	<b>3</b>
1.1 - COMPTES ANNUELS DE GROUPE FLO S.A. ....	3
1.1.1 <i>Compte de résultat résumé</i> .....	3
1.1.2 <i>Bilan résumé</i> .....	4
1.2 - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE GROUPE FLO S.A. ....	5
1.2.1 - <i>Faits marquants de l'exercice de Groupe Flo SA et ses filiales</i> .....	5
1.2.2 - <i>Principes Comptables</i> .....	7
1.2.3 - <i>Règles et méthodes Comptables</i> .....	7
<i>Note 1 - Chiffre d'affaires et Autres produits</i> .....	11
<i>Note 2 - Charges d'exploitation</i> .....	12
<i>Note 3 - Résultat financier</i> .....	12
<i>Note 4 - Résultat exceptionnel</i> .....	13
<i>Note 5 - Impôt sur les bénéfices</i> .....	13
<i>Note 6 - Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé</i> .....	14
<i>Note 7 - Contrats de crédits baux</i> .....	15
<i>Note 8 - Charges à répartir et autres comptes de régularisation</i> .....	15
<i>Note 9 - Etat des provisions</i> .....	16
<i>Note 10 - Emprunts et dettes financières - Analyse par échéance</i> .....	17
<i>Note 11 - Échéancier des immobilisations financières, des créances et des dettes.</i> .....	18
<i>Note 12 - Entreprises liées et parties liées</i> .....	19
<i>Note 13 - Charges à payer, Produits à recevoir et Charges constatées d'avance</i> .....	20
<i>Note 14 - Liste des sociétés dont la participation est supérieure à 10%</i> .....	20
<i>Note 15 - Stock-Options</i> .....	24
<i>Note 16 - Effectif moyen de l'exercice</i> .....	24
<i>Note 17 - Engagements hors bilan</i> .....	24
<i>Note 18 - Rémunération des Dirigeants</i> .....	25
<i>Note 19 - Evénements postérieurs à la clôture de Groupe Flo SA et de ses filiales</i> .....	25

# GROUPE FLO

## COMPTES ANNUELS DE GROUPE FLO SA ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2019

### 1.1 - COMPTES ANNUELS DE GROUPE FLO S.A.

La société Groupe Flo SA est la société mère du Groupe Flo.

Au 31 décembre 2019, Bertrand Restauration, Financière Flo, Bertrand Invest et Bertrand Corp., détiennent désormais ensemble 635.544.375 actions de la Société représentant 663.669.259 droits de vote, soit 83,06 % du capital et 83,63 % des droits de vote de la Société.

A titre individuel, Bertrand Restauration détient désormais 45.102.551 actions de la société représentant autant de droits de vote, soit 5,89 % du capital et 5,68 % des droits de vote de la société.

#### 1.1.1 Compte de résultat résumé

En millions d'euros	Notes	2019	2018
Chiffre d'affaires	1	27.6	28.0
Autres produits	1	39.3	116.5
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>66.9</b>	<b>144.5</b>
Charges d'exploitation	2	-35.0	-39.2
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>31.9</b>	<b>105.3</b>
Résultat financier	3	-34.0	-107.4
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>-2.1</b>	<b>-2.1</b>
Résultat exceptionnel	4	-6.5	-8.0
Impôt sur les bénéfices	5	1.3	0.3
<b>Résultat net</b>		<b>-7.3</b>	<b>-9.8</b>

# GROUPE FLO

## 1.1.2 Bilan résumé

En millions d'euros	Notes	2019	2018
<b>ACTIF</b>			
Concessions, brevets et marques		0.1	0.1
Fonds de commerce		10.8	12.7
Autres immos incorporelles		0.0	0.0
Immobilisations corporelles		20.5	15.1
Titres de participation		67.0	57.0
Autres immobilisations financières		0.6	0.7
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>6</b>	<b>99.0</b>	<b>85.6</b>
Créances clients		20.7	31.2
Autres créances		23.7	37.7
Valeurs mobilières de placement		0.0	0.0
Disponibilités		2.2	8.1
Comptes de régularisations		0.4	0.9
<b>Total actif circulant et des comptes de régularisations</b>		<b>47.0</b>	<b>77.9</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>146.0</b>	<b>163.6</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital Social		38.3	38.3
Primes, réserves et Report à nouveau		0.3	10.1
Résultat Net		(7.3)	(9.8)
Provisions réglementées		0.3	0.3
<b>Capitaux propres</b>		<b>31.6</b>	<b>38.9</b>
<b>Autres Fonds Propres</b>		<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>9</b>	<b>0.6</b>	<b>11.7</b>
Emprunts et dettes financières	10	35.7	35.4
Dettes fournisseurs		28.8	30.9
Dettes fiscales et sociales		3.2	5.0
Autres dettes		45.7	41.5
Comptes de régularisations		0.4	0.3
<b>Total dettes et comptes de régularisations</b>		<b>113.8</b>	<b>113.0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>146.0</b>	<b>163.6</b>

# GROUPE FLO

## Variation des capitaux propres

En millions d'euros	Capitaux propres au 01/01/19	Capital	Réserves	Affectation du résultat	Dividendes	Résultat net de l'exercice	Autres mouvements	Capitaux propres au 31/12/19
Capital social	38.3							38.3
Pr. d'émission fusion/ apport	155.7			-155.7				0.0
Réserve légale	3.7							3.7
Autres Réserves	0.0							0.0
Report à nouveau	-149.3			145.9				-3.4
Résultat net	-9.8			9.8		-7.3		-7.3
Provisions réglementées	0.3							0.3
<b>Capitaux propres</b>	<b>38.9</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-7.3</b>	<b>0.0</b>	<b>31.6</b>

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 765 157 113 actions d'une valeur nominale de 0,05 euro chacune.

## 1.2 - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE GROUPE FLO S.A.

### 1.2.1 - Faits marquants de l'exercice de Groupe Flo SA et ses filiales

#### Activité

La nouvelle politique marketing, les mesures de recentrage et les rénovations mises en œuvre depuis la reprise par Groupe Bertrand continuent de produire leurs fruits.

#### Rénovation

Au total, 12 rénovations Hippopotamus ont été réalisées en 2019 et 2 nouveaux restaurants ont été ouverts à Perpignan Palmarium et Seclin. Les sites rénovés concernent tous les formats et confirment la très forte attractivité du nouveau concept. Ils enregistrent des progressions de chiffres d'affaires supérieures à +25% en moyenne après leur réouverture.

A fin décembre 2019, 21 restaurants Hippopotamus détenus en propre, 4 restaurants Hippopotamus exploités en franchise et/ou location gérance ont été rénovés depuis 2017 et 2 restaurants ont été ouverts.

Par ailleurs, la brasserie Le Terminus Nord a été rénovée au cours de l'exercice 2019 ainsi que le restaurant parisien Bistro des Champs.

#### Principales cessions

Le recentrage stratégique du Groupe Flo se poursuit avec notamment les cessions, au niveau de la société mère :

- de la société Groupe Flo Espagne, exploitant la Brasserie Flo Barcelone ;
- des marques Bistro Romain et Flo Asia ;
- des fonds de commerce des restaurants Hippopotamus Marseille Grand Littoral, Bordeaux Centre, Châtelet, Paris République, Cagnes sur Mer, Paris Vaugirard, Louveciennes, Rueil, Avignon Montfavet et Paris Gare du Nord.

# GROUPE FLO

Par ailleurs, il est à noter sur l'exercice 2019 :

- les résiliations des baux Hippopotamus Neuilly, Ivry, Maine et Perpignan ;
- la fermeture des restaurants Hippopotamus Lyon République et de la concession Matsuri au CNIT de la Paris la Défense ;
- la liquidation de la société belge Immosacré (sans activité) ;
- de la mise en location-gérance des Hippopotamus Boulogne, Rueil, Nîmes, Villabé, Saint Thibault des Vignes, Massy, la Villette, et Viry-Châtillon.

Concernant les sites Hippopotamus, les objectifs budgétaires de cession 2017 ont été réalisés en très grande partie, et s'achèveront sur l'exercice 2020.

Le périmètre brasseries du Groupe en France au 31 décembre 2019 comprend La Coupole, le Bofinger, le Terminus Nord et Le Vaudeville.

De plus, les sociétés suivantes ont fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- TMK Est SARL absorbée par TAVERNE DE MAITRE KANTER SA,
- TMK Sud SARL absorbée par TAVERNE DE MAITRE KANTER SA,
- TMK Nord Ouest SARL absorbée par TAVERNE DE MAITRE KANTER SA,
- TMK Thillois Reims SAS absorbée par TAVERNE DE MAITRE KANTER SA,
- Petit Bofinger Vincennes absorbée par GROUPE FLO SA,
- Brasserie du Théâtre Versailles absorbée par FLO TRADITION SNC,
- Bistro Romain Nord Ouest SARL absorbée par AGO SA,
- Bistro Romain Est SARL absorbée par AGO SA.

## **Recapitalisation des filiales Hippo Gestion SNC, Flo Concess SNC, Flo Restauration SAS, Taverne de Maître Kanter SA, AGO SA, et Flo la Défense SARL.**

Le 27 novembre 2019, Groupe Flo SA, actionnaire majoritaire, de la société Hippo Gestion SNC a procédé à l'augmentation de 1 447 947 parts sociales nouvelles, d'un montant nominal de 15,25 euros chacune par émission en numéraire, pour un prix de souscription total de 22 081 191,75 euros intégralement libéré par compensation avec le compte courant. Puis, la société Groupe Flo SA a procédé à une réduction de capital motivée par des pertes de 20 662 911,25 euros, soit de 1 354 945 parts sociales de 15,25 euros chacune. Ceci porte le capital social de Hippo Gestion SNC à 15 987 215,50 €.

Le 27 novembre 2019, Groupe Flo SA, actionnaire majoritaire, de la société Flo Concess SNC a procédé à l'augmentation de 2 221 339 parts sociales nouvelles, d'un montant nominal de 1,34 euros chacune par émission en numéraire, pour un prix de souscription total de 2 976 594,26 euros intégralement libéré par compensation avec le compte courant. Puis, la société Groupe Flo SA a procédé à une réduction de capital motivée par des pertes de 2 513 163,30 euros, soit de 1 875 495 parts sociales de 1,34 euros chacune. Ceci porte le capital social de Flo Concess SNC à 913 195,26 €.

Le 27 novembre 2019, Groupe Flo SA, actionnaire majoritaire, de la société Flo Restauration SAS a procédé à l'augmentation de 31 722 actions nouvelles, d'un montant nominal de 74 euros chacune par émission en numéraire, pour un prix de souscription total de 2 347 428 euros intégralement libéré par compensation avec le compte courant. Puis, la société Groupe Flo SA a procédé à une réduction de capital motivée par des pertes de 3 952 414 euros, soit de 53 411 actions de 74 euros chacune. Ceci porte le capital social de Flo Restauration SAS à 82 362 €.

# GROUPE FLO

Le 27 novembre 2019, Groupe Flo SA, actionnaire majoritaire, de la société Taverne de Maître Kanter SA, a procédé à l'augmentation de 4 498 764 actions nouvelles, d'un montant nominal de 1,79 euros chacune par émission en numéraire, pour un prix de souscription total de 8 052 787,56 euros intégralement libéré par compensation avec le compte courant. Puis, la société Groupe Flo SA a procédé à une réduction de capital motivée par des pertes de 8 777 012,61 euros, soit de 4 903 359 actions de 1,79 euros chacune. Ceci porte le capital social de Taverne de Maître Kanter SA à 141 687,45 €.

Le 27 novembre 2019, Groupe Flo SA, actionnaire majoritaire, de la société AGO SA a procédé à l'augmentation de 2 741 479 actions nouvelles, par émission en numéraire, d'un montant nominal de 2 euros chacune, pour un prix de souscription total de 5 482 958 d'euros intégralement libéré par compensation avec le compte courant. Puis, la société Groupe Flo SA a procédé à une réduction de capital de 3 430 174 actions de 2 euros chacune motivée par des pertes de 6 860 348 euros. Ceci porte le capital social d'AGO SA à 3 549 252 €.

Le 27 novembre 2019, Groupe Flo SA, actionnaire majoritaire, de la société Flo la Défense SARL a procédé à l'augmentation de 306 684 parts sociales nouvelles, d'un montant nominal de 20 euros chacune par émission en numéraire, pour un prix de souscription total de 6 133 680 euros intégralement libéré par compensation avec le compte courant. Puis, la société Groupe Flo SA a procédé à une réduction de capital motivée par des pertes de 4 304 240 euros, soit de 215 212 parts sociales de 20 euros chacune. Ceci porte le capital social de Flo la Défense SARL à 3 229 720 €.

**Acquisition des titres des filiales CEM SA, et Eurogastronomie SA auprès de filiales du Groupe en vue des Transmissions Universelles de Patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

## 1.2.2 - Principes Comptables

Les comptes annuels de Groupe Flo sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général) ainsi que l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2018, y compris le règlement n°2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation, et corrections d'erreurs qui a été appliqué pour la 1<sup>ère</sup> fois à la clôture du 31 décembre 2018, et qui a été sans impact comptable sur les comptes au 31 décembre 2018.

## 1.2.3 - Règles et méthodes Comptables

### 1) Immobilisations incorporelles

Groupe Flo est en conformité avec le règlement n° 2002-10 du 12 décembre 2002 et son article 322-5 « Sous-section 4 Conditions de comptabilisation et modalités d'évaluation des dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Les fonds de commerce, droits au bail, marques acquis par la société sont inscrits en immobilisations incorporelles pour leur valeur historique. En application des dispositions de l'article 214-3 du Plan Comptable Général, la société a estimé que les fonds de commerce figurant à l'actif du bilan n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils font l'objet chaque année de tests de dépréciation. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle alors une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée en résultat.

La société a appliqué pour la réalisation des tests de dépréciations et la détermination de la valeur actuelle de ses immobilisations incorporelles et actifs sous-jacents (immobilisations corporelles) les principes suivants ; en fonction de la destination de l'actif à la clôture de l'exercice et sur la base de la meilleure connaissance de la société, la valeur actuelle est déterminée :



# GROUPE FLO

- soit à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, pour les actifs destinés à être cédés. Cette juste valeur est déterminée sur la base d'informations externes provenant de prix de vente en cours de négociation, d'offres d'achat reçues ou d'estimation de prix de cession.
- Soit à partir de la valeur d'utilité de l'actif. Cette valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie futurs sont établis par la direction de la société sur la base des plans à moyen et long terme de chaque actif. Le taux d'actualisation avant impôt au 31 décembre 2019 est de 9,9%, le taux de croissance à l'infini de 2,0%.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les dépréciations sur fonds de commerce ne peuvent faire l'objet d'une reprise sauf en cas de cession.

En conséquence, aucune reprise de dépréciation sur fonds de commerce constatée au 31 décembre 2017 n'a été effectuée lorsque les valeurs actuelles réactualisées sont supérieures au montant net des dépréciations antérieures constatées.

Les logiciels sont amortis selon leur durée prévisionnelle d'exploitation de 1 à 10 ans. Les logiciels acquis depuis le 01 janvier 2017 sont amortis sur une durée de 3 à 10 ans.

## **2) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie estimée, à savoir :

* Gros œuvre des constructions :	10 à 40 ans
* Ouvrages et installations :	10 à 20 ans
* Equipements :	3 à 8 ans
* Mobilier et décoration :	3 à 8 ans
* Matériel de transport :	5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans

Dans le cadre des tests de dépréciation des actifs incorporels (confère ci-dessus) une dépréciation complémentaire peut être inscrite dans les comptes à la clôture.

## **3) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires ou à leur valeur d'apport.

A chaque clôture, la Société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses immobilisations financières. Les indices de perte de valeur des immobilisations financières sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions.
- des baisses de revenus et de résultats.
- d'autres éléments significatifs dans la vie de la société.

Une provision pour dépréciation ramène ces valeurs brutes à une valeur d'utilité si elle est inférieure. La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, corrigé de leurs actifs incorporels et corporels, tels que constatés dans les comptes consolidés, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité pour le Groupe, ou la juste valeur (confère ci-dessus : 1) immobilisations incorporelles).

Groupe Flo considère qu'une des manières d'approcher la valeur d'utilité de ses immobilisations financières est de calculer la quote-part de situation nette consolidée qu'elle détient dans ses participations, sauf pour les entités faisant l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 01 janvier 2020 où la quote-part de situation nette sociale a été retenue.

# GROUPE FLO

## **4) Provisions pour risques et charges**

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par le Groupe et ses conseils au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

## **5) Valeurs mobilières de placement**

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition.

## **6) Actions propres**

Groupe Flo ne détient pas d'actions auto détenues.

## **7) Opérations en devises**

Les charges et produits en devises étrangères sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

La différence, résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours, est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

## **8) Risques de taux d'intérêt**

L'utilisation d'instruments de couverture de taux d'intérêts a pour objectif la gestion de la dette du Groupe :

- contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps),
- taux plafonds, taux planchers, tunnels (floors, caps et collars) et options diverses.

La restructuration de la dette bancaire a eu pour conséquence la requalification des instruments de couverture de flux de trésorerie en instruments dérivés de transaction, désormais comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

## **9) Impôt sur les bénéfices**

Groupe Flo a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La société est autorisée à se porter seule redevable de l'impôt pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement. L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé selon la méthode de l'impôt exigible.

## **10) Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)**

Le produit à recevoir au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), constaté au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, était enregistré sur la ligne « Impôts sur les sociétés » dans les comptes annuels de chaque filiale du Groupe jusqu'au 31 décembre 2018, en contrepartie du compte courant avec Groupe Flo SA, société mère, tête de l'intégration fiscale. Ce crédit d'impôt est utilisé pour continuer à favoriser l'évolution des salaires, les efforts de formation déjà entrepris et les investissements du Groupe dans le cadre de la rénovation de restaurants.

Ce crédit d'impôt n'existe plus au 31 décembre 2019.

## **11) Crédit d'Impôt Apprentissage (CIA)**

Le produit à recevoir au titre du Crédit d'Impôt Apprentissage (CIA) était enregistré sur la ligne « Impôts sur les sociétés » dans les comptes annuels de chaque filiale du Groupe jusqu'au 31 décembre 2019, en contrepartie du compte courant avec Groupe Flo SA, société mère, tête de l'intégration fiscale. Au 31 décembre 2019, ce crédit d'impôt n'existe plus.

## **12) Créances clients**

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

# GROUPE FLO

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées au cas par cas. L'évaluation du risque de non recouvrement encouru est effectuée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, notamment la connaissance des clients afin d'apprécier le niveau des retards de paiement en valeur et en nombre de jours, les informations complémentaires recueillies lors du processus de relance et le suivi régulier de l'activité commerciale et de la situation financière de chaque client.

### **13) Indemnités départ à la retraite**

Les engagements du Groupe vis à vis de ses salariés en matière de retraite, sont évalués par un actuair indépendant. Une provision, qui intègre les charges sociales afférentes, est enregistrée uniquement dans les comptes consolidés du Groupe à hauteur de 0.187 million d'euros au 31 décembre 2019 au titre de la société Groupe Flo SA.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

* âge de départ à la retraite :	62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres
* taux moyen de progression des salaires :	1.5%
* taux de charges sociales :	54% pour les salariés du siège
* taux d'actualisation :	0.70%
* table de mortalité :	INSEE 2012-2014

Cette évaluation est effectuée tous les ans.

# GROUPE FLO

## 14) Droit Individuel à la Formation (DIF)

La loi n°2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en contrat à durée indéterminée, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de six ans plafonnée à 120 heures.

Au 31 décembre 2014, le volume cumulé des heures de formations correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 1 731 heures.

Même si le DIF est abrogé à compter du 01 janvier 2015, les droits acquis à ce titre ne sont pas perdus. Les heures ainsi acquises avant le 01 janvier 2015 obéissent au régime applicable aux heures inscrites sur le Compte Personnel de Formation (CPF) à compter de cette même date. Elles peuvent être mobilisées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le cas échéant complétées par les heures inscrites au compte, pour suivre une action de formation.

Elles sont mentionnées dans le CPF mais ne sont pas prises en compte pour le calcul du plafond de 150 heures (Loi 2014-288 du 5-3-2014 art. 1-V).

## Notes annexes aux états financiers

### Note 1 - Chiffre d'affaires et Autres produits

En millions d'euros	2019	2018
Chiffre d'affaires avec des entreprises liées	16.3	15.2
Chiffre d'affaires externe	11.3	12.8
<b>Total</b>	<b>27.6</b>	<b>28.0</b>

Le chiffre d'affaires réalisé avec les entreprises liées correspond principalement à des redevances holding ainsi qu'à des prestations relatives aux services centraux du Groupe.

### Détail du chiffre d'affaires externe :

En millions d'euros	2019	2018
Redevances des franchises	3.9	3.7
Autres	7.4	9.1
<b>Total</b>	<b>11.3</b>	<b>12.8</b>

Le chiffre d'affaires externe réalisé hors redevance des franchisés est principalement constitué des services de commercialisation rendus aux fournisseurs du Groupe et rétrocédés ensuite aux filiales exploitantes.

### Détail des autres produits :

En millions d'euros	2019	2018
Redevances marques - entreprises liées	7.1	7.7
Autres produits	0.2	0.3
Reprises sur provisions et transferts de charges	32.0	108.5
Production immobilisée	0.0	0.0
<b>Total</b>	<b>39.3</b>	<b>116.5</b>

# GROUPE FLO

Les reprises sur provisions et transferts de charges correspondent principalement à des reprises de provisions sur risques et charges d'exploitation, dont, dans le cadre des opérations de recapitalisations, 19,6 millions d'euros de reprises sur les dépréciations des comptes-courants sur les reprises sur les dépréciations des comptes courants 9,7 millions d'euros de reprises de provisions sur situations nettes négatives, ainsi qu'à une reprise de provision pour risque commercial de 0,8 millions d'euros.

La recapitalisation fin 2019 des filiales Hippo Gestion SNC, Flo Concess SNC, AGO SA, Taverne de Maître Kanter SA, Flo la Défense SARL et Flo Restauration SAS a contribué à hauteur de 17,8 millions d'euros à cette reprise de dépréciation de compte-courant, et à hauteur de 9,7 millions d'euros à cette reprise de provisions sur situations nettes négatives.

Par ailleurs, la recapitalisation des sous-filiales Bistro Romain Paris et Bistro Romain Sud, par leur mère, AGO SA, a donné lieu à une reprise de 1,4 millions d'euros de provision sur dépréciation du compte-courant de Groupe Flo SA sur ces sous-filiales.

De plus, la recapitalisation des sous-filiales Quai Marine, Matsuri et Pacific Pizza, par leur mère, Flo la Défense, a donné lieu à une reprise de 0,4 millions d'euros de provision sur dépréciation du compte-courant de Groupe Flo SA sur ces sous-filiales.

## Note 2 - Charges d'exploitation

En millions d'euros	2019	2018
Services Extérieurs	-27.4	-27.1
Impôts et taxes	-0.3	-0.4
Salaires et traitements	-0.9	-1.2
Charges sociales	-0.4	-0.6
Autres charges	-1.0	-1.0
Dotations aux amortissements et provisions (1)	-5.0	-8.9
<b>Total</b>	<b>-35.0</b>	<b>-39.2</b>

(1) 31 décembre 2019, dont 1,86 millions d'euros correspondant aux provisions sur comptes-courants.  
31 décembre 2018, dont 7 millions d'euros correspondant aux provisions sur comptes-courants.

## Note 3 - Résultat financier

En millions d'euros	2019	2018
Dividendes reçus	0.0	0.0
Frais financiers nets	-0.9	0.1
Variations nettes des provisions (1)	-33.4	-107.5
Autres produits et charges financiers (2)	0.3	0.0
<b>Total</b>	<b>-34.0</b>	<b>-107.4</b>
<i>dont entreprises liées :</i>		
Dividendes reçus	0.0	0.0
Frais financiers nets	-0.2	0.8
Variations nettes des provisions	-33.3	-107.5
Autres produits et charges financiers	0.3	0.0
<b>Total</b>	<b>-33.2</b>	<b>-106.7</b>

(1) Ce poste inclut principalement, au 31 décembre 2019, les dotations sur provisions pour dépréciation des titres de participation. Une dotation de dépréciation des titres de participation a été constituée sur les filiales Hippo Gestion SNC, Flo Concess SNC, AGO SA, Taverne de Maître Kanter SA, Flo la Défense SARL et Flo Restauration SAS, à hauteur de 27,4 millions d'euros, suite aux recapitalisations effectuées par Groupe Flo SA en novembre 2019.

# GROUPE FLO

Au 31 décembre 2018, ce poste inclut principalement les dotations sur provisions pour dépréciation des titres de participation. Une dotation de dépréciation des titres de participation a été constituée sur les filiales Hippo Gestion SNC, Flo Tradition SNC, AGO SA, à hauteur de 115,9 millions d'euros, suite aux recapitalisations effectuées par Groupe Flo SA en décembre 2018.

(2) Dont 0,5 millions d'euros de charges d'intérêts sur l'emprunt obligataire souscrit par le Groupe Bertrand.

## Note 4 - Résultat exceptionnel

En millions d'euros	2019	2018
Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3.8	-4.1
Cessions et liquidations de titres de participation et autres actifs financiers (1)	-3.6	-5.8
Abandons de créances	0.0	-0.2
Provisions pour dépréciation, risques et charges (2)	2.8	2.8
Crédit d'impôt des filiales intégrées	0.0	0.0
Produit d'impôt - report en arrière des déficits	0.0	0.0
Exceptionnels divers	-1.9	-0.7
<b>Total</b>	<b>-6.5</b>	<b>-8.0</b>

(1) En 2019, la moins-value de cession de 3,6 millions d'euros correspond à la société Groupe Flo Espagne. Parallèlement, en résultat financier, une reprise de provision sur les titres de participation de la société Groupe Flo Espagne a été constatée pour un montant de 3,6 millions d'euros.

(2) En 2018, la moins-value de cession de 5,8 millions d'euros correspond principalement aux sociétés Julien, Brasserie Flo, Bœuf sur le Toit et Les Beaux-Arts. Parallèlement, en résultat financier, une reprise de provision sur les titres de participation de ces brasseries cédées a été constatée pour un montant de 5,9 millions d'euros.

(3) En 2019, la reprise de dépréciations de 2,8 millions d'euros correspond principalement aux fonds de commerce cédés.

En 2018, la reprise de dépréciations de 2,8 millions d'euros correspond principalement aux fonds de commerce cédés.

## Note 5 - Impôt sur les bénéfices

En millions d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	-2.1	0.0	-2.1
Résultat exceptionnel	-6.5	0.0	-6.5
Contributions supplémentaires exigibles	0.0	0.0	0.0
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	0.0	1.3	1.3
Crédits d'impôt	0.0	0.0	0.0
<b>Total</b>	<b>-8.6</b>	<b>1.3</b>	<b>-7.3</b>

L'impôt dû de 1,3 million d'euros correspond au produit effectué par Groupe Flo SA en contrepartie de la charge d'impôt sur les sociétés constatée en 2019 par ses filiales bénéficiaires intégrées.

# GROUPE FLO

## Note 6 – Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

### Valeurs brutes :

En millions d'euros	31/12/18	Acquisitions	Cessions	Fusions	Reclassement	31/12/19
Concessions, brevets et marques	8.7	0.0	-1.6	0.0	0.0	7.1
Fonds de commerce (1)	15.3	0.0	-2.9	0.0	0.0	12.4
Immobilisations incorporelles en cours	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Terrains et Constructions	11.4	6.0	-1.6	0.0	0.0	15.8
Installations techniques	2.8	1.9	-0.8	0.0	0.0	3.9
Autres immobilisations corporelles	4.3	2.4	-0.4	0.0	0.0	6.4
Immobilisations corporelles en cours	1.6	1.1	-1.4	0.0	0.0	1.2
Participations (2)	366.2	47.4	-4.1	0.0	0.0	409.5
Prêts et autres immobilisations financières	0.9	0.1	0.0	0.0	0.0	1.0
<b>Total</b>	<b>411.3</b>	<b>58.4</b>	<b>-12.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>457.3</b>

(1) Le poste « fonds de commerce » au 31 décembre 2019 de 12,4 millions d'euros concerne le secteur opérationnel Restauration à thème.

(2) Participations :

- les acquisitions correspondent à hauteur de 47,1 millions d'euros aux augmentations de capital par incorporation de comptes courants des sociétés Hippo Gestion, Flo Concess, AGO, Flo Restauration, TMK et Flo la Défense, et de 0,4 million d'euros à l'acquisition complémentaire des titres des sociétés : Eurogastronomie SA, CEM SA et KAP SAS.
- Les cessions correspondent à hauteur de 3,6 millions d'euros aux titres de la société Groupe Flo Espagne. Par ailleurs, suite à la Transmission Universelle de Patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les titres de la société Petit Bofinger Vincennes ont été annulés pour 0,6 million d'euros.

# GROUPE FLO

## Amortissements et provisions :

En millions d'euros	31/12/2018	Dotations	Reprises	Fusions	31/12/2019
Concessions, brevets et marques	-8.6	0.0	1.6	0.0	-7.0
Fonds de commerce	-2.6	0.0	1.0	0.0	-1.6
Constructions	-1.8	-1.2	0.2	0.0	-2.8
Installations techniques	-0.8	-0.7	0.2	0.0	-1.3
Autres immobilisations corporelles	-2.5	-1.5	1.2	0.0	-2.8
Participations (1)	-309.3	-37.4	4.1	0.0	-342.6
Prêts et autres immobilisations financières	-0.2	-0.1	0.0	0.0	-0.3
<b>Total</b>	<b>-325.8</b>	<b>-41.0</b>	<b>8.3</b>	<b>0.0</b>	<b>-358.4</b>

(1) La dotation de 37,4 millions d'euros correspond à la dépréciation des titres : de la branche Hippopotamus pour 17,8 millions d'euros, de la branche Brasseries pour 2,5 millions d'euros, de la branche Concessions pour 5,8 millions d'euros de la branche TMK pour 7,9 millions d'euros et de la branche Bistro Romain pour 3,4 millions d'euros.

Courant novembre 2019, suite aux recapitalisations intervenues de 47,1 millions d'euros par incorporation de comptes courants, la société a procédé à la dépréciation de titres de participation pour 36,2 millions et à la reprise de 19,5 millions d'euros de dépréciation des comptes courants (cf. note 9 « état des provisions ») ainsi qu'à la reprise de 9,6 millions d'euros sur les provisions sur situations nettes négatives (cf. note 1 « Chiffre d'affaires et Autres produits et note 9« état des provisions »).

## Valeurs nettes comptables :

En millions d'euros	31/12/2018	Variation	31/12/2019
Concessions, brevets et marques	0.1	0.0	0.1
Fonds de commerce	12.7	-1.9	10.8
Constructions	9.7	3.5	13.2
Installations techniques	2.0	0.6	2.6
Autres immobilisations corporelles	1.8	1.7	3.5
Immobilisations corporelles en cours	1.6	-0.4	1.2
Participations	57.0	10.0	67.0
Prêts et autres immobilisations financières	0.7	-0.1	0.6
<b>Total</b>	<b>85.6</b>	<b>13.4</b>	<b>99.0</b>

## Note 7 - Contrats de crédits baux

Depuis le 30 juin 2017, Groupe Flo ne détient plus de contrats de crédit-bail portant sur des biens immobiliers.

## Note 8 - Charges à répartir et autres comptes de régularisation

En millions d'euros	2019	2018
Frais d'emprunts	0.2	0.2
Charges constatées d'avance	0.2	0.7
<b>Total</b>	<b>0.4</b>	<b>0.9</b>



# GROUPE FLO

## Note 9 - Etat des provisions

En millions d'euros	01/01/2019	Dotations	Reprises	31/12/2019
Provisions réglementées	0.2	0.0	0.0	0.3
Risques et charges	11.7	0.2	-11.2	0.7
Dépréciations sur actif circulant (1)	30.2	2.2	-20.9	11.5
<b>Total</b>	<b>42.1</b>	<b>2.4</b>	<b>-32.1</b>	<b>12.5</b>

(1) Reprise de provision sur dépréciation sur actif circulant : dont 19,5 millions d'euros de reprise de dépréciation des comptes courants principalement liés aux recapitalisations des filiales survenues fin novembre 2019 (cf. note 1 Chiffre d'affaires et Autres produits).

### Détail des provisions pour risques et charges :

En millions d'euros	2019	2018
Risques juridiques / commerciaux	0.3	1.2
Risques prud'homaux	0.0	0.1
Risques situations nettes négatives	0.1	10.0
Autres risques divers	0.3	0.4
<b>Total</b>	<b>0.7</b>	<b>11.7</b>

### Analyse des mouvements des provisions pour risques et charges sur l'exercice 2019

En millions d'euros	Provisions au 01/01/2019	Augmentations :	Diminutions : reprises en résultat		Provisions au 31/12/2019
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés au cours de l'exercice	
Risques juridiques / commerciaux	1.2	0.2	0.0	-1.1	0.3
Risques prud'homaux	0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0
Risques situations nettes négatives (1)	10.0	0.0	0.0	-9.9	0.1
Autres risques divers	0.4	0.0	0.0	-0.1	0.3
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>11.7</b>	<b>0.2</b>	<b>-0.1</b>	<b>-11.1</b>	<b>0.7</b>

(1) Reprise liée aux opérations de recapitalisation survenues fin novembre 2019 des filiales Hippo Gestion SNC et Flo Restauration SAS.

# GROUPE FLO

## Note 10 – Emprunts et dettes financières – Analyse par échéance

En millions d'euros	2019	2018
Emprunts obligataires	18.5	18.5
Emprunts	15.4	15.4
Lignes de crédit	0.0	0.0
Dépôts et cautionnements	0.1	0.1
Intérêts courus non échus / à payer	1.7	1.5
<b>Total</b>	<b>35.7</b>	<b>35.4</b>
< à 1 mois	0.0	0.0
Entre 1 & 3 mois	0.0	0.0
entre 3 et 12 mois	7.9	1.6
à moins d'un an	7.9	1.6
entre un et cinq ans	15.4	6.2
à plus de cinq ans	12.4	27.7

### Détail des dettes financières par échéance en 2019

En millions d'euros	2019							2018
	à 1 mois	De 1 à 3	+ de 3 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Echéancier des dettes financières	0.0	0.0	7.9	7.9	15.4	12.4	35.7	35.4
<b>Total</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>7.9</b>	<b>7.9</b>	<b>15.4</b>	<b>12.4</b>	<b>35.7</b>	<b>35.4</b>

### 1) Composition de la dette financière :

#### Etablissements de crédit

La dette bancaire de 15,4 millions d'euros est remboursable in fine dans 4 ans et demi et porte intérêts, jusqu'au complet remboursement, au taux variable Euribor + marge. La marge est de 2,75% jusqu'au 31 mars 2021. A compter de cette date, elle sera ajustée en fonction du niveau du ratio de « Leverage » présenté dans le tableau ci-dessous.

Niveau du Ratio de « Leverage » (1)	Marge Applicable
si le ratio est supérieur à 2,0	2,75% par an
si le ratio est inférieur ou égal à 2,0 mais supérieur ou égal à 1,5	2,50% par an
si le ratio est inférieur à 1,5 mais supérieur ou égal à 1,0	2,25% par an
si le ratio est inférieur à 1,0	2,00% par an

(1) Le ratio de « leverage » désigne le ratio dette financière nette consolidée sur EBITDA consolidé

La dette financière nette consolidée correspond à la dette financière diminuée de la trésorerie.

L'EBITDA consolidé (Earnings Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions

# GROUPE FLO

## Dette obligataire

Dans le cadre du refinancement de la dette initiale, Groupe Bertrand a prêté à Groupe Flo 12,25 millions d'euros, à travers la souscription le 16 juin 2017 à un emprunt obligataire émis par Groupe Flo, remboursable à tout moment sur une durée maximale de 10 ans. Il porte intérêts à un taux annuel identique à celui de la dette bancaire maintenue. En sus de ces intérêts, des intérêts capitalisés à hauteur de 10% l'an sont dus par Groupe Flo au titre de la première année.

Les actionnaires de Financière Flo au jour de la conclusion du protocole d'accord, Tikeflo et GIB, ont prêté 6,2 millions d'euros à Groupe Flo à travers la souscription à un emprunt obligataire émis par Groupe Flo, dont la maturité est fixée à trois ans. Cet emprunt porte intérêts à un taux annuel identique à celui de la dette bancaire maintenue.

Cet emprunt obligataire a été repris par le Groupe Bertrand en décembre 2019 aux mêmes conditions.

## Avance en Compte-courant

Afin de financer le plan de rénovation des restaurants Hippopotamus face aux besoins de trésorerie ponctuels de l'exploitation, le Conseil d'Administration a autorisé la mise en place d'avances en compte-courant de Bertrand Invest au profit de Groupe Flo pour un montant maximum de 25m€ remboursable au plus tard le 31 décembre 2021. 4,5 millions d'euros ont été avancés à ce titre au 31 décembre 2019.

## 2) Les ratios bancaires

La restructuration de la dette bancaire a entraîné un réaménagement des covenants. Au 31 décembre 2019, il n'y a pas de ratios à respecter. Cependant, le Groupe doit maintenir un niveau de trésorerie minimum supérieur à 4,0 millions d'euros, qui est respecté au 31 décembre 2019.

Le non-respect de cette obligation est susceptible d'entraîner l'exigibilité anticipée de l'ensemble des concours bancaires.

Les emprunts comptabilisés à la clôture suite à la restructuration de la dette bancaire n'ont donné lieu à aucun défaut de paiement touchant le principal ou les intérêts.

## 3) Couverture de la dette CAP

Le 31 décembre 2017, le Groupe a mis en place deux caps afin de couvrir le risque de taux d'intérêts relatif à la dette bancaire restructurée de 15,4 millions d'euros et à l'emprunt obligataire souscrit par Tikeflo et GIB pour un montant de 6,2 millions d'euros. Le montant total de la prime versée par Groupe Flo concernant ces deux Caps s'élève à 49 milliers d'euros.

## Note 11 - Échéancier des immobilisations financières, des créances et des dettes.

En millions d'euros au 31/12/19	< à 1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans	Total
Créances (1)	44.8	0.0	0.0	44.8
Immobilisations financières	0.0	0.0	67.7	67.7
<b>Actif</b>	<b>44.8</b>	<b>0.0</b>	<b>67.7</b>	<b>112.5</b>
Dettes (2)	77.8	0.0	0.0	77.8
Dettes financières	20.2	15.4	0.1	35.7
<b>Passif</b>	<b>98.0</b>	<b>15.4</b>	<b>0.1</b>	<b>113.5</b>

(1) Dont 20,7 millions d'euros pour les créances clients nettes de provisions et 17,1 millions d'euros pour les comptes courants actifs nets de provisions, autres créances et comptes de régularisations.

(2) Dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes diverses.

# GROUPE FLO

## Note 12 – Entreprises liées et parties liées

### Postes du bilan concernant les entreprises et les parties liées (montants nets) :

En millions d'euros	Bilan	Entreprises liées
<b><u>Actif :</u></b>		
Participations	67.0	67.0
Autres Immobilisations financières	0.7	0.0
Clients	20.7	12.1
Autres créances	6.6	4.1
Comptes Courants Actifs	17.1	17.1
<b><u>Passif :</u></b>		
Provisions pour risques et charges	0.6	0.1
Autres emprunts obligataires (1)	18.5	12.3
Fournisseurs	28.8	24.7
Dettes fiscales, sociales et diverses	5.6	2.0
Comptes Courants Passifs	43.4	43.4

(1) Les 18,5 millions d'euros correspondent aux emprunts obligataires souscrits par le groupe Bertrand.

### Postes du compte de résultat concernant les entreprises et les parties liées (montants nets) :

En millions d'euros	Compte de Résultat	Entreprises liées
<b><u>Produits :</u></b>		
Produits d'exploitation (1)	66.9	53.4
Produits financiers	5.0	5.0
Produits exceptionnels	7.4	1.9
Produits d'impôt sociétés	1.3	0.0
<b><u>Charges :</u></b>		
Charges d'exploitation	-35.0	-25.5
Charges financières (1) et (2)	-39.0	-38.4
Charges exceptionnelles	-13.9	0.0
Charges d'impôt sociétés	0.0	0.0

(1) Produits d'exploitation Entreprises liées : dont 16,3 millions d'euros de chiffre d'affaires, 7,1 millions d'euros au titre des redevances de marques et 30,0 millions d'euros de reprise sur dépréciation des comptes-courants et sur provision sur situations nettes négatives suite aux recapitalisations des filiales Hippo Gestion SNC, Flo Concess SNC, AGO SA, Flo Restauration SAS, Flo la Défense SARL, TMK SA.

Charges financières Entreprises liées : dont 37,4 millions d'euros, pour dépréciation des titres de participation suite aux opérations de recapitalisation.

(2) Dont 0,5 million d'euros correspondant aux intérêts sur l'emprunt obligataire souscrit par le groupe Bertrand et 0,4 million d'euros aux intérêts sur comptes-courants des filiales.

# GROUPE FLO

## Note 13 - Charges à payer, Produits à recevoir et Charges constatées d'avance

En millions d'euros	2019	2018
<b>Charges à payer :</b>		
Emprunts et dettes financières	0.0	0.0
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	-28.0	-29.0
Dettes Fiscales et Sociales	-0.3	-0.3
Autres dettes (1)	-1.7	-1.5
<b>Total Charges à payer</b>	<b>-30.1</b>	<b>-30.8</b>
<b>Produits à recevoir :</b>		
Autres immobilisations financières	0.0	0.0
Créances clients et comptes rattachés	15.8	26.7
Autres créances	0.3	0.4
<b>Total Produits à recevoir</b>	<b>16.2</b>	<b>27.2</b>
<b>Charges constatées d'avance :</b>		
Charges constatées d'avance	-0.3	-0.7
<b>Total Charges constatées d'avance</b>	<b>-0.3</b>	<b>-0.7</b>
<b>Produits constatés d'avance :</b>		
Produits constatés d'avance	0.4	0.3
<b>Total Produits constatés d'avance</b>	<b>0.4</b>	<b>0.3</b>

(1) Dont 1,7 millions d'euros d'intérêts courus.

## Note 14 - Liste des sociétés dont la participation est supérieure à 10%

Liste des sociétés détenues à plus de 10% au 31/12/2019 :

	% de contrôle	Implantation géographique
<b>Sociétés de services intra-groupe :</b>		
Flo Formation SNC **	100.00	France
Flo Fidélité SARL * (anciennement Flo Gestion régional)	100.00	France
Flo Gestion SNC **	100.00	France
<b>Restaurants Flo :</b>		
Flo Tradition SNC *	100.00	France
Les Petits Bofinger SA *	100.00	France
Terminus Nord Sarl *	77.00	France
Le Vaudeville Sarl *	65.00	France
Bofinger Sarl *	100.00	France
SER la Coupole SA *	100.00	France
SCI Taverne Maître Kanter ** ***	100.00	France
Taverne Maître Kanter St Brice *	100.00	France
Flo Restauration (anciennement PIG) *	100.00	France
SARL ARAGO LACROIX *	100.00	France
Flo Concess SNC *	100.00	France
Eurogastronomie SA * ***	100.00	France
Flo La Défense SARL *	100.00	France
Flo Evergreen SAS *	95.00	France

# GROUPE FLO

Flo Kingdom SAS *	95.00	France
Groupe Flo SPA * ***	100.00	France
<b>Hippopotamus :</b>		
Hippo Gestion SNC *	100.00	France
SCI HIPPO **	100.00	France
CJC SAS *	86.00	France
Red Restauration *	98.00	France
KAP SAS *	100.00	France
<b>Bistro Romain :</b>		
AGO SA *	100.00	France
CEM SA *	100.00	France
<b>Autres :</b>		
GIE FloBert *	50.00	France
Convergence SARL	33.33	France

\* sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale

\*\* sociétés transparentes fiscalement

\*\*\* sociétés tupées au 1<sup>er</sup> janvier 2020

# GROUPE FLO

## Tableau des filiales et participations en milliers d'euros :

Tableau des filiales et participations en K€uros.	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Résultat net 2019	Quote Part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions avals donnés par la société	CA 2019	Dividendes encaissés 2019
---	---------	--	-------------------	------------------------------------	---------------------------	---------------------------	--	--------------------------------------	---------	---------------------------

### A- RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL

#### Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)

##### Les Petits Bofingers SA

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	1 532	51	-340	100	2 845	1 446	-697		158
--	-------	----	------	-----	-------	-------	------	--	-----

##### Eurogastronomie SA

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	3 537	-349	48	100	915	915	-3 246		0
--	-------	------	----	-----	-----	-----	--------	--	---

##### SARL ARAGO LACROIX

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	8	553	-55	100	630	630	-18		-44
--	---	-----	-----	-----	-----	-----	-----	--	-----

##### SCI TAVERNE MAÎTRE KANTER

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	450	1 780	29	100	1 376	1 376	-2 260		0
--	-----	-------	----	-----	-------	-------	--------	--	---

##### Flo Gestion SNC

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	229	7 120	-67	100	32 313	32 313	-4 259		16 580
--	-----	-------	-----	-----	--------	--------	--------	--	--------

##### Terminus Nord Sarl

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	21 447	-5 558	179	77	16 521	5 585	-6 587		6 311
--	--------	--------	-----	----	--------	-------	--------	--	-------

##### Le Vaudeville Sarl

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	14 241	-5 883	306	65	9 358	4 248	-5 538		4 148
--	--------	--------	-----	----	-------	-------	--------	--	-------

##### Bofinger Sarl

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	14 417	-3 686	-243	100	14 415	2 057	-578		7 775
--	--------	--------	------	-----	--------	-------	------	--	-------

# GROUPE FLO

## CEM SA

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	1 707	801	118	100	3 329	2 626	-2 600	0
--	-------	-----	-----	-----	-------	-------	--------	---

## SCI HIPPO

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	1	176	43	100	1 345	551	-252	154
--	---	-----	----	-----	-------	-----	------	-----

## Flo Tradition SNC

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	3 573	-1 052	33	100	24 119	2 521	1 780	12
--	-------	--------	----	-----	--------	-------	-------	----

## HIPPO GESTION SNC

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	15 987	0	-10 252	100	131 298	5 163	-784	133 883
--	--------	---	---------	-----	---------	-------	------	---------

## AGO SA

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	3 549	915	-1 514	100	109 352	2 040	169	4 914
--	-------	-----	--------	-----	---------	-------	-----	-------

## Flo La Défense SARL

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	3 230	-1	-711	100	10 941	2 619	139	1 261
--	-------	----	------	-----	--------	-------	-----	-------

## KAP SAS

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	38	-219	1 389	100	2 531	1 645	-328	553
--	----	------	-------	-----	-------	-------	------	-----

## Flo Concess SNC

5/6 Place de l'Iris - Tour Manhattan - 92400 Courbevoie	913	0	-158	100	5 115	736	121	3 232
--	-----	---	------	-----	-------	-----	-----	-------

## B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT TOUTES LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

### Filiales françaises

Dont sociétés consolidées	40 159	477
Dont sociétés non consolidées	0	0

### Filiales étrangères

Dont sociétés consolidées	0	0
Dont sociétés non consolidées	0	0

### Participations françaises

Dont sociétés consolidées	42	0
Dont sociétés non consolidées		

### Participations étrangères

Dont sociétés consolidées		
Dont sociétés non consolidées		



# GROUPE FLO

## Note 15 - Stock-Options

### Plan d'options de souscriptions réservées au personnel :

#### HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Information sur les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan du 28/07/2010	Plan du 27/07/2011	Plan du 01/08/2012	Plan du 31/07/2013	Plan du 30/07/2014
Date du Conseil d'Administration	28/07/2010	27/07/2011	01/08/2012	31/07/2013	30/07/2014
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	984 776	989 832	1 000 084	1 001 247	1 019 114
Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par:					
	0	0	0	0	0
Point de départ d'exercice des options	28/07/10	27/07/11	01/08/12	31/07/13	30/07/14
Date d'expiration	28/07/20	27/07/21	01/08/22	31/07/23	30/07/24
Prix de souscription ou d'achat	0.87	1.28	0.77	0.52	0.57
Modalités d'exercice	Indisponibilité contractuelle jusqu'au 4ème anniversaire ou date de cession de contrôle	Indisponibilité contractuelle jusqu'au 4ème anniversaire ou date de cession de contrôle	Indisponibilité contractuelle jusqu'au 4ème anniversaire ou date de cession de contrôle	Indisponibilité contractuelle jusqu'au 4ème anniversaire ou date de cession de contrôle	Indisponibilité contractuelle jusqu'au 4ème anniversaire ou date de cession de contrôle
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	461 533	411 507	288 749	352 486	410 096
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	523 243	578 325	711 335	648 761	609 018

#### Conditions de performance sur les plans en cours :

Il n'y a pas de conditions de performance pour les plans en cours.

## Note 16 - Effectif moyen de l'exercice

En nombre	2019	2018
Dirigeants et Cadres	7	9
Agents de maîtrise	0	0
Employés	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

## Note 17 - Engagements hors bilan

### Avals, cautions et garanties

En millions d'euros	2019	2018
<b>Engagements donnés :</b>		
Nantissements (1)	21.6	21.6
Autres Cautions et garanties de passif	4.9	6.1
Garanties de Passif	0.0	0.0
Promesse d'achat	0.0	0.0
<b>Total</b>	<b>26.5</b>	<b>27.7</b>

# GROUPE FLO

Engagements reçus :		
Promesse d'achat	0.0	0.3
Promesse de vente	0.0	0.0
Garanties d'actif et de Passif reçues	0.8	0.6
<b>Total</b>	<b>0.8</b>	<b>0.9</b>

(1) Au 31 décembre 2019, la dette financière restructurée est garantie à hauteur de 15,4 millions d'euros et la dette obligataire Tikehau/GIB reprise par le Groupe Bertrand, à hauteur de 6,2 millions d'euros par les nantissements de l'établissement principal correspondant au siège social de GROUPE FLO, de 26 fonds de commerce constituant des établissements secondaires du groupe, de parts sociales de sociétés du groupe, de comptes de titres financiers de sociétés du groupe et de marques du groupe.

Au 31 décembre 2018, la dette financière restructurée est garantie à hauteur de 15,4 millions d'euros et la dette obligataire Tikehau/GIB, à hauteur de 6,2 millions d'euros, par les nantissements de l'établissement principal correspondant au siège social du Groupe, de 28 fonds de commerce constituant des établissements secondaires du groupe, de parts sociales de sociétés du groupe, de comptes de titres financiers de sociétés du groupe et de marques du groupe.

Par ailleurs, suite à la cession des fonds de commerce, Groupe Flo s'est porté caution sur les loyers pour une valeur de 3,9 millions d'euros.

## Locations immobilières – dette financière actualisée

Le montant de la dette actualisée au titre des engagements de locations immobilières de la société Groupe Flo SA enregistré dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 s'élève à 27,7 millions d'euros dont 5,8 millions d'euros à moins d'un an.

## Engagements financiers divers

En millions d'euros	2019				2018
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Caps	6.2	15.4	0.0	<b>21.6</b>	21.6
Positions conditionnelles	0.0	0.0	0.0	<b>0.0</b>	0.0
<b>Total</b>	<b>6.2</b>	<b>15.4</b>	<b>0.0</b>	<b>21.6</b>	<b>21.6</b>

Les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une couverture de juste valeur. Ils sont réévalués à la juste valeur de l'emprunt liée à l'évolution des taux d'intérêts.

## Note 18 – Rémunération des Dirigeants

Le montant des sommes allouées aux dirigeants s'est élevé à 0,2 million d'euros.

## Note 19 - Evénements postérieurs à la clôture de Groupe Flo SA et de ses filiales

Poursuite du recentrage stratégique de Groupe Flo avec la cession du restaurant Hippopotamus Aix le 2 janvier 2020, et celle du restaurant Hippopotamus Chartres à effet du 1er mars 2020.

Les restaurants Hippopotamus Pessac et Villenave d'Ornon vont passer en location-gérance à compter du 1er mars 2020.

# GROUPE FLO

La cessation de l'exploitation des concessions Quai Marine, Tiger Wok et Café New Yorkais au CNIT de la Paris la Défense le 28 février 2020 et des concessions Café de la Place et Pacific Pizza le 31 mars 2020.

Par ailleurs, le restaurant Hippoptamus Nantes va fermer le 31 mars 2020.

Les restaurants Hippopotamus Chambourcy et Belle Epine ont réouvert, après rénovation, les 2 et 19 février 2020.

Le restaurant Hippopotamus Le Chesnay réouvrira, après rénovation, le 5 mars 2020.

Les restaurants Hippopotamus Agen et Viry-Châtillon fermeront pour rénovation, le 29 février, et le 8 mars 2020.

Le Conseil d'Administration a autorisé lors de sa séance du 27 janvier 2020 la cessation d'activité de la société Convergence Achats et sa dissolution.

Les sociétés suivantes ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au 1er janvier 2020 :

- EUROGASTRONOMIE SA absorbée par GROUPE FLO SA ;
- FLO CONCESSION SPA SA absorbée par GROUPE FLO SA ;
- SCI SAINT BRICE SARL/Taverne de Maître Kanter absorbée par GROUPE FLO SA ;
- FLO LA DEFENSE MATSURI SARL absorbée par FLO LA DEFENSE SARL ;
- CEM MARQUE absorbée par GROUPE FLO SA ;
- BR PARIS SARL absorbée par AGO SA.

Le début d'année 2020 s'est déroulé jusqu'au 2 mars dans la continuation positive de 2019, avec un chiffre d'affaires en progression par rapport à 2019, sans impact significatif du Covid-19.

Nous constatons depuis le 2 mars, en conséquence du Covid-19, une baisse de fréquentation dans nos restaurants, qui sont situés sur le territoire métropolitain à l'exception de 2 restaurants franchisés Hippopotamus (Martinique et Guadeloupe).

Depuis le 15 mars, tous nos restaurants sont fermés conformément aux mesures décidées par notre gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus qui constitue une priorité.

Ces dernières semaines, le Groupe avait déjà pris ses responsabilités en mettant en place toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses collaborateurs et de ses clients, en ligne avec les mesures annoncées par le Président le 12 mars.

En termes de gestion financière, le Groupe avait lancé, dès le 9 mars, des mesures de réduction de coûts et reporté le calendrier de certaines rénovations.

De plus, le Groupe s'est inscrit dans le dispositif d'accompagnement annoncé par le Gouvernement et a demandé, dès le 13 mars, à bénéficier, des mesures de délais de paiement sur les charges sociales et fiscales.

Pour faire face à l'absence de chiffre d'affaires du 15 mars au 15 avril 2020, le Groupe travaille d'ores et déjà sur de nouvelles mesures de réduction de coûts et d'investissements, incluant la mise en chômage partiel des collaborateurs privés d'activité.

# GROUPE FLO

Dans ce contexte sans précédent, et en l'absence d'horizon défini de l'ampleur et de la fin de cette pandémie, le Groupe n'est pas en mesure de communiquer précisément les conséquences de ces événements sur son résultat et sa trésorerie, et le fera, au plus tôt, dès que la situation sera normalisée et la visibilité meilleure.

Le début d'année 2020 s'est déroulé jusqu'au 2 mars dans la continuation positive de 2019, avec un chiffre d'affaires en progression par rapport à 2019, sans impact significatif du Covid-19.

Nous constatons depuis le 2 mars, en conséquence du Covid-19, une baisse de fréquentation dans nos restaurants, qui sont situés sur le territoire métropolitain à l'exception de 2 restaurants franchisés Hippopotamus (Martinique et Guadeloupe).

La santé et la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients sont des priorités pour le Groupe Flo, et nous avons mis en place les mesures préconisées par les autorités.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer de manière précise la durée et l'impact du Covid-19, nous restons particulièrement vigilants et suivons quotidiennement l'évolution de la situation.